



**P**RÉVENTION  
**S**ECOURISME  
**S**ÉCURITÉ  
**I**NCENDIE

PSSI FORMATIONS

**CATALOGUE DE FORMATIONS**  
2024-2025



5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis  
[www.pssi-formations.re](http://www.pssi-formations.re)  
06 92 54 54 98  
[secretariat@pssi-formations.re](mailto:secretariat@pssi-formations.re)



**PRÉVENTION  
SECOURISME  
SÉCURITÉ  
INCENDIE**

PSSI FORMATIONS

# SÉCURITÉ, INCENDIE



**5, Avenue des Palmiers**  
**97450 Saint Louis**  
[www.pssi-formations.re](http://www.pssi-formations.re)  
06 92 54 54 98  
[secretariat@pssi-formations.re](mailto:secretariat@pssi-formations.re)



## AGENT DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SSIAP 1

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant devenir agent de service de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

### PRÉREQUIS

Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les trois ans, à l'obligation de recyclage SSIAP 1.

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
  - AFPS ou PCS 1, de moins de deux ans ;
  - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;
- Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité à rendre compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours ;
- Être apte physiquement, cette aptitude étant attesté par un certificat médical datant de moins de trois mois.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement** : 1 formateur à jour

**Modalité d'animation** : Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation** : Épreuves théorique + épreuve pratique

**Modalité et délai d'accès à la formation** : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH; sensibiliser les employés, intervenir face à un début d'incendie, évacuer le public, alerter et accueillir les secours, entretenir les moyens de secours, porter assistance aux personnes...

### PROGRAMME

Module 1 : Le feu et ses conséquences

Module 2 : Sécurité Incendie

Module 3 : Installations techniques

Module 4 : Rôles et missions des agents de sécurité incendie

Module 5 : Concrétisation des acquis

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

67 heures de formation



##### Session

12 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



## RECYCLAGE - SSIAP 1

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux personnes qui ont déjà suivi la formation initiale SSIAP 1 et qui doivent maintenant suivre des sessions de recyclage régulières pour maintenir leurs compétences à jour. Les sessions de recyclage sont nécessaires pour actualiser les connaissances et se conformer aux normes en vigueur.

### PRÉREQUIS

**Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.**

- Être titulaire du diplôme SSIAP 1.
- Justifier de l'exercice effectif de la fonction d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1 607 heures durant les 36 derniers mois.
- Avoir un certificat médical de moins de 3 mois attestant de la capacité physique du candidat.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité de la formation :** Cours théoriques et exercices pratiques

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation de recyclage SSIAP 1 est de permettre aux agents de sécurité incendie de maintenir leurs compétences à jour et de se conformer aux évolutions réglementaires et techniques.

### PROGRAMME

- Module 1 : Prévention
- Module 2 : Moyens de secours
- Module 3 : Mise en situation d'intervention

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

14 heures de formation



##### Session

15 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



## REMISE À NIVEAU - SSIAP 1

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux agents de sécurité incendie qui n'ont pas effectué leur recyclage dans le délai de trois ans après avoir obtenu leur certification SSIAP 1.

### PRÉREQUIS

- Etre titulaire des diplômes SSIAP ou des diplômes « ERP/IGH » ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de SSIAP durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi
- Certificat médical « spécifique » de moins de 3 mois

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation :** Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation de remise à niveau SSIAP 1 est de permettre aux agents de sécurité incendie de retrouver leur qualification en actualisant leurs compétences et en se conformant aux évolutions réglementaires et techniques.

### PROGRAMME

- Module 1 : Fondamentaux de sécurité incendie
- Module 2 : Prévention
- Module 3 : Moyens de secours
- Module 4 : Mises en situation d'intervention
- Module 5 : Exploitation du PC de sécurité
- Module 6 : Rondes de sécurité et surveillance des travaux

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

21 heures de formation



##### Session

15 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**TAUX DE RÉUSSITE**  
A définir le 31/12/2024



**TAUX DE SATISFACTION**  
A définir le 31/12/2024



## MODULE COMPLÉMENTAIRE HOMME DU RANG SSIAP 1

### PUBLIC CONCERNÉ

Les hommes du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 4 du présent arrêté.

### PRÉREQUIS

Respecter des dispositions de l'article 4 §1 et 2 de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié

- Soit AFPS ou PSC 1 acquis de moins de 2 ans, SST ou PSE 1 en cours de validité
- Aptitude médicale de moins de 3 mois
- Satisfaire à une évaluation de la capacité à rendre un compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement** : 1 formateur à jour

**Modalité d'animation** : Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation** : Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation** : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Donner au candidat, disposant d'une compétence évaluée conforme au référentiel de formation des sapeurs pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue de l'emploi d'agent de sécurité qu'il n'a pas acquises dans sa précédente fonction.

### PROGRAMME

- Module 1 : Sécurité incendie
- Module 2 : Installations techniques
- Module 3 : Rôles et missions des agents de sécurité incendie
- Module 4 : Concrétisation des acquis

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

49 heures  
de formation



##### Session

15 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



## CHEF D'ÉQUIPE DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SSIAP 2

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant devenir chef d'équipe de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

### PRÉREQUIS

Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les trois ans, à l'obligation de recyclage SSIAP 2.

- Être titulaire du SSIAP 1 ou du diplôme ERP 1 ou IGH 1 délivré avant le 31 décembre 2005
- Avoir exercé l'emploi d'agent de service de sécurité incendie pendant 1 607 heures durant les vingt quatre derniers mois. Cette disposition doit être attesté soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail ;
- Être titulaire de l'une des attestations de formation aux secourisme suivantes :
  - AFPS ou PCS 1, de moins de deux ans ;
  - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;
  - Être apte physiquement, cette aptitude étant attesté par un certificat médical datant de moins de trois mois.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement** : 1 formateur à jour

**Modalité d'animation** : Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation** : Épreuves théorique et épreuves pratiques

**Modalité et délai d'accès à la formation** : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances nécessaires pour encadrer l'équipe de sécurité chargée d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH : encadrer et former l'équipe de sécurité incendie, former les employés à la sécurité incendie, diriger le poste de sécurité lors des sinistres, gérer les opérations d'entretien des moyens de secours.

### PROGRAMME

Module 1 : Rôles et missions du chef d'équipe

Module 2 : Manipulation du système de sécurité incendie

Module 3 : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendie

Module 4 : Chef de poste central de sécurité en situation de crise

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

70 heures de formation



##### Session

12 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



## RECYCLAGE - SSIAP 2

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux personnes qui ont déjà suivi la formation initiale SSIAP 2 et qui doivent maintenant suivre des sessions de recyclage régulières pour maintenir leurs compétences à jour. Les sessions de recyclage sont nécessaires pour actualiser les connaissances et se conformer aux normes en vigueur.

### PRÉREQUIS

**Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.**

- Etre titulaire des diplômes SSIAP niveaux 1 à 3 et avoir une attestation de l'employeur ou un contrat de travail justifiant d'au moins 1607 heures d'activité de SSIAP sur les 36 derniers mois
- Certificat médical « spécifique » de moins de 3 mois

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité de la formation :** Cours théoriques et exercices pratiques

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation de recyclage SSIAP 2 est de permettre aux chefs d'équipe de sécurité incendie de maintenir leurs compétences à jour et de se conformer aux évolutions réglementaires et techniques.

### PROGRAMME

- Module 1 : Prévention
- Module 2 : Moyens de secours
- Module 3 : Gestion du PC de sécurité
- Module 4 : Organisation d'une séance de formation
- Module 5 : L'équipe de sécurité incendie

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

14 heures de formation



##### Session

12 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



## REMISE À NIVEAU - SSIAP 2

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux agents de sécurité incendie qui n'ont pas effectué leur recyclage dans le délai de trois ans après avoir obtenu leur certification SSIAP 2.

### PRÉREQUIS

- Etre titulaire des diplômes SSIAP ou des diplômes « ERP/IGH » ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de SSIAP durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi
- Certificat médical « spécifique » de moins de 3 mois

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation :** Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation de remise à niveau SSIAP 2 est de permettre aux chefs d'équipe de sécurité incendie de retrouver leur qualification en actualisant leurs compétences et en se conformant aux évolutions réglementaires et techniques.

### PROGRAMME

- Module 1 : Fondamentaux de sécurité incendie
- Module 2 : Mise en situation d'intervention
- Module 3 : Prévention
- Module 4 : Moyens de secours
- Module 5 : Gestion du PC de sécurité
- Module 6 : Organisation d'une séance de formation
- Module 7 : L'équipe de sécurité incendie



### MODALITÉS DE LA FORMATION



#### Durée

21 heures de formation



#### Session

12 candidats maximum



#### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



#### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



#### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**TAUX DE RÉUSSITE**  
A définir le 31/12/2024



**TAUX DE SATISFACTION**  
A définir le 31/12/2024



## MODULE COMPLÉMENTAIRE SOUS-OFFICIER SSIAP 2

### PUBLIC CONCERNÉ

Sous-officier Sapeur Pompier pendant minimum 1 an et titulaire du PRV1 ou AP1 ou du certificat de prévention souhaitant exercer des missions de Chef d'Equipe de Sécurité Incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

### PRÉREQUIS

- Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité ou PSC1 en cours de validité.
- Être ou avoir été, Sous-officier Sapeur Pompier pendant minimum 1 an et titulaire du PRV1 ou AP1 ou du certificat de prévention.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation :** Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Maintien des connaissances et obligations.

### PROGRAMME

- Module 1 : Manipulation des systèmes de sécurité incendie
- Module 2 : Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie
- Module 3 : Chef de poste central de sécurité en situation de crise

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

28 heures de formation



##### Session

15 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**TAUX DE RÉUSSITE**  
A définir le 31/12/2024



**TAUX DE SATISFACTION**  
A définir le 31/12/2024



## CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE SSIAP 3

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant devenir chef de service de sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

### PRÉREQUIS

**Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les trois ans, à l'obligation de recyclage SSIAP 3.**

- Disposer d'un diplôme de niveau 4 minimum, qui peut être obtenu par la validation des acquis de l'expérience
- Être titulaire du diplôme SSIAP 2, ERP 2 ou IGH 2 délivré avant le 31 décembre 2005 et justifier de 3 ans d'expérience de la fonction. Cette disposition doit être attesté soit par l'employeur, soit par la présentation du contrat de travail ;
- Il doit en outre être titulaire de l'une des attestations de formation aux secourisme suivantes :
  - AFPS ou PCS 1, de moins de deux ans ;
  - Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;

*Les personnes justifiant d'un diplôme inscrit sur la liste de l'annexe XIII peuvent se présenter à l'examen en vue de l'obtention du diplôme SSIAP 3 sans avoir au préalable suivi la formation décrite à l'annexe IV. Elles doivent être présentées à l'examen par un organisme de formation agréé. Cet organisme leur propose un module de formation facultatif adapté à leur niveau de compétence.*

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation :** Épreuves écrites et épreuves orales

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation SSIAP 3 est de former des professionnels capables d'assurer la sécurité incendie au sein des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH).

### PROGRAMME

- Module 1 : Le feu et ses conséquences
- Module 2 : La sécurité et les bâtiments
- Module 3 : Réglementations incendie
- Module 4 : Gestion des risques
- Module 5 : Conseil au chef d'établissement
- Module 6 : Correspondant des commissions de sécurité
- Module 7 : La management de l'équipe de sécurité
- Module 8 : Le budget du service sécurité

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

216 heures de formation



##### Session

10 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



## RECYCLAGE - SSIAP 3

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux personnes qui ont déjà suivi la formation initiale SSIAP 3 et qui doivent maintenant suivre des sessions de recyclage régulières pour maintenir leurs compétences à jour. Les sessions de recyclage sont nécessaires pour actualiser les connaissances et se conformer aux normes en vigueur.

### PRÉREQUIS

**Les personnels des services de sécurité incendie sont soumis, tous les deux ans, à l'obligation de recyclage en matière de secourisme.**

- Etre titulaire des diplômes SSIAP niveaux 1 à 3 et avoir une attestation de l'employeur ou un contrat de travail justifiant d'au moins 1607 heures d'activité de SSIAP sur les 36 derniers mois
- Certificat médical « spécifique » de moins de 3 mois

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité de la formation :** Cours théoriques et exercices pratiques

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation de recyclage SSIAP 3 est de permettre aux chefs de service de sécurité incendie de maintenir leurs compétences à jour et de se conformer aux évolutions réglementaires et techniques.

### PROGRAMME

- Module 1 : Réglementation
- Module 2 : Notions de droit civil et pénal
- Module 3 : Fonction maintenance
- Module 4 : Études de cas
- Module 5 : L'accessibilité des personnes handicapées
- Module 6 : Analyse des risques
- Module 7 : Moyens de secours

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

21 heures de formation



##### Session

12 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**TAUX DE RÉUSSITE**  
A définir le 31/12/2024



**TAUX DE SATISFACTION**  
A définir le 31/12/2024



## REMISE À NIVEAU - SSIAP 3

### PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux agents de sécurité incendie qui n'ont pas effectué leur recyclage dans le délai de trois ans après avoir obtenu leur certification SSIAP 3.

### PRÉREQUIS

- Etre titulaire des diplômes SSIAP ou des diplômes « ERP/IGH » ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité de SSIAP durant les trente-six derniers mois, doivent se soumettre à une remise à niveau pour accéder à l'emploi
- Certificat médical « spécifique » de moins de 3 mois

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation :** Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation de remise à niveau SSIAP 3 est de permettre aux chefs de service de sécurité incendie de retrouver leur qualification en actualisant leurs compétences et en se conformant aux évolutions réglementaires et techniques.

### PROGRAMME

- Module 1 : Documents administratifs
- Module 2 : Commissions de sécurité
- Module 3 : Réglementation
- Module 4 : Notions de droit civil et pénal
- Module 5 : Fonction maintenance
- Module 6 : Étude de cas
- Module 7 : Accessibilité des personnes handicapées
- Module 8 : Analyse des risques
- Module 9 : Moyens de secours
- Module 10 : Organisation du service de sécurité

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

35 heures de formation



##### Session

12 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**Taux de Réussite**  
A définir le 31/12/2024



**Taux de Satisfaction**  
A définir le 31/12/2024



## MODULE COMPLÉMENTAIRE PRV2 SSIAP 3

### PUBLIC CONCERNÉ

Personne titulaire du PRV2 et adjutant 1 an au minimum ou du brevet de prévention ou d'une attestation du ministre, souhaitant exercer la fonction de Chef de service de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

### PRÉREQUIS

- Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité (moins de 1 an) ou AFPS ou PSC1 en cours de validité. (moins de 2 ans)
- Être en possession des diplômes qui vous donnent accès à cette formation (Adjudant pendant 1 an + PRV2, ou AP2, ou Brevet de prévention, ou attestation du ministre en charge de la sécurité civile).

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation :** Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Maintien des connaissances et obligations.

### PROGRAMME

- Module 1 : La sécurité incendie et les bâtiments
- Module 2 : Gestion des risques
- Module 3 : Le management de l'équipe de sécurité
- Module 4 : Le budget du service sécurité

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

35 heures de formation



##### Session

10 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**TAUX DE RÉUSSITE**  
A définir le 31/12/2024



**TAUX DE SATISFACTION**  
A définir le 31/12/2024



## MODULE COMPLÉMENTAIRE DUT HSE SSIAP 3

### PUBLIC CONCERNÉ

Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité (moins de 1 an) OU PSC1 en cours de validité (moins de 2 ans)

Titulaire d'un DUT HSE option protection des populations – sécurité civile souhaitant exercer les fonctions de Chef de service de Sécurité Incendie dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.

### PRÉREQUIS

- Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité (moins de 1 an) ou AFPS ou PSC1 en cours de validité. (moins de 2 ans)
- Être en possession des diplômes qui vous donnent accès à cette formation. (Adjudant pendant 1 an + PRV2, ou AP2, ou Brevet de prévention, ou attestation du ministre en charge de la sécurité civile)

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement** : 1 formateur à jour

**Modalité d'animation** : Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation** : Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation** : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Maintien des connaissances et obligations.

### PROGRAMME

- Module 1 : La sécurité incendie et les bâtiments
- Module 2 : Gestion des risques
- Module 3 : Le management de l'équipe de sécurité

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

24 heures de formation



##### Session

10 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



## ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION (EPI)

### PUBLIC CONCERNÉ

La formation EPI s'adresse aux salariés volontaires ou désignés par l'entreprise pour être équipier de première intervention. Elle permet ainsi d'être formé à la prévention des risques et la lutte contre les incendies. Toutes les entreprises sont concernées par cette formation prévention et sécurité incendie.

### PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement** : 1 formateur à jour

**Modalité d'animation** : Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation** : Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation** : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif principal de la formation d'Équipier de Première Intervention (EPI) est de permettre aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour intervenir rapidement et efficacement en cas d'incendie.

### PROGRAMME

- **Module 1** : Théorie sur le feu et l'incendie
- **Module 2** : Moyens de lutte contre l'incendie
- **Module 3** : Techniques d'intervention
- **Module 4** : Pratique des gestes de première intervention

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

7 heures de formation



##### Session

10 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**TAUX DE RÉUSSITE**  
A définir le 31/12/2024



**TAUX DE SATISFACTION**  
A définir le 31/12/2024



**PRÉVENTION  
SECOURISME  
SÉCURITÉ  
INCENDIE**

PSSI FORMATIONS

# SECOURISME



**5, Avenue des Palmiers**  
**97450 Saint Louis**  
[www.pssi-formations.re](http://www.pssi-formations.re)  
06 92 54 54 98  
[secretariat@pssi-formations.re](mailto:secretariat@pssi-formations.re)



## SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, sans prérequis particulier.

### PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement** : 1 formateur à jour

**Modalité d'animation** : Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation** : Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation** : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Le salarié Sauveteur Secouriste du Travail (SST) a pour missions de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- Porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise ;
- Être acteur de la prévention dans l'entreprise.

### PROGRAMME

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Protéger de façon adaptée ;
- Examiner la victime ;
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;
- Secourir la victime de manière appropriée ;
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail ;
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

14 heures de formation



##### Session

10 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



## MAINTIEN ET ACTUALISATION DU SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC SST)

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, sans prérequis particulier.

### PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement** : 1 formateur à jour

**Modalité d'animation** : Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation** : Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation** : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Le salarié Sauveteur Secouriste du Travail (SST) a pour missions de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail, mais aussi de participer à la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Pour cela, il doit acquérir des compétences spécifiques dans le cadre d'une formation initiale, puis de suivre régulièrement une formation de maintien actualisation des compétences.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail (SST) peut :

- Porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise,
- Être acteur de la prévention dans l'entreprise.

### PROGRAMME

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Protéger de façon adaptée ;
- Examiner la victime ;
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime ;
- Secourir la victime de manière appropriée ;
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail ;
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

7 heures de formation



##### Session

10 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



##### TAUX DE RÉUSSITE

A définir le 31/12/2024



##### TAUX DE SATISFACTION

A définir le 31/12/2024



**PRÉVENTION  
SECOURISME  
SÉCURITÉ  
INCENDIE**

PSSI FORMATIONS

# **HABILITATION ÉLECTRIQUE**



**5, Avenue des Palmiers**  
**97450 Saint Louis**  
[www.pssi-formations.re](http://www.pssi-formations.re)  
06 92 54 54 98  
[secretariat@pssi-formations.re](mailto:secretariat@pssi-formations.re)



## PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

Non-électricien en basse tension ou en haute tension

*B0 H0 HOV Exécutant, B0 H0 HOV Chargé de chantier.*

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout Opérateur assurant des opérations non-électriques ou en charge de les assurer, soit sur des ouvrages ou des installations électriques, soit dans leur environnement.

### PRÉREQUIS

- Aptitude médicale attestée par le service de santé au travail.
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement** : 1 formateur à jour

**Modalité d'animation** : Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation** : Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation** : Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'apporter aux participants les connaissances, les compétences et les aptitudes devant leur permettre d'assurer leurs missions de prévention du risque électrique.

### PROGRAMME

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

7 heures de formation



##### Session

10 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**TAUX DE RÉUSSITE**  
A définir le 31/12/2024



**TAUX DE SATISFACTION**  
A définir le 31/12/2024



**PRÉVENTION  
SECOURISME  
SÉCURITÉ  
INCENDIE**

PSSI FORMATIONS

# **TRAVAIL EN HAUTEUR**



**5, Avenue des Palmiers**  
**97450 Saint Louis**  
[www.pssi-formationen.re](http://www.pssi-formationen.re)  
06 92 54 54 98  
[secretariat@pssi-formationen.re](mailto:secretariat@pssi-formationen.re)



## TRAVAIL EN HAUTEUR

### PUBLIC CONCERNÉ

Personnes travaillant sur des échafaudages, plateformes élévatrices mobiles de personnes, échelles, escabeaux. Ainsi que toute personne exposée aux risques de chute de hauteur utilisant des E.P.I, de façon occasionnelle ou permanente, dans le cadre de son activité ou de sa fonction.

### PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation. Absence de contre-indications médicales aux travaux en hauteur.

### MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

**Modalité d'encadrement :** 1 formateur à jour

**Modalité d'animation :** Formation théorique et pratique

**Modalité d'évaluation :** Évaluation formative

**Modalité et délai d'accès à la formation :** Possibilité d'intégrer une session en moins de 24 heures sous réserve de place(s) disponible(s) et de la signature de la convention de formation.

### TARIFS

A voir sur le devis et/ou la convention

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Être capable de :

- De prendre en charge sa sécurité ;
- De maîtriser les principes et les techniques de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacement en hauteur ;
- De reconnaître les moyens de protections appropriés aux conditions de travail ;
- D'utiliser les équipements de protection individuelles (EPI) ;
- De mettre en application les consignes de sécurité inhérentes aux postes de travail en hauteur.

### PROGRAMME

#### THEORIE

- Appliquer les principes généraux de prévention définis par le code du travail.
- S'informer sur la réglementation concernant le travail en hauteur.
- Différencier les obligations générales de l'employeur et des travailleurs.
- Etablir les responsabilités des différents acteurs en cas d'accidents de travail.
- Sensibiliser à la réglementation et normes spécifiques aux EPI du travail en hauteur.
- Analyser les caractéristiques et règles d'utilisation des échelles et escabeaux, des échafaudages et des plateformes élévatrices.
- Appliquer les consignes de sécurité.

#### PRATIQUE

- Mettre en œuvre les principes de sécurité sur un poste de travail en hauteur.
- Utiliser une PIRL, un escabeau et une échelle.
- Vérifier en visuel et porter le harnais ajusté.
- Poser des garde-corps sur une installation pédagogique en hauteur, équipée d'un dispositif de retenue, comportant des différences de niveaux et un espace confiné.

#### MODALITÉS DE LA FORMATION



##### Durée

7 heures de formation



##### Session

8 candidats maximum



##### Lieu

5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis



##### Accessibilités aux PSH

Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



##### Contact

06 92 54 54 98  
secretariat@pssi-  
formations.re



**TAUX DE RÉUSSITE**  
A définir le 31/12/2024



**TAUX DE SATISFACTION**  
A définir le 31/12/2024

# NOS COORDONNÉES

## E-mail

[secretariat@pssi-formations.re](mailto:secretariat@pssi-formations.re)

## Téléphone

06 92 54 54 98

## Site web

[www.pssi-formations.re](http://www.pssi-formations.re)

## Localisation

5, Avenue des Palmiers

97450 Saint Louis

# PPSI FORMATIONS

2024-2025



**5, Avenue des Palmiers  
97450 Saint Louis**

[www.pssi-formations.re](http://www.pssi-formations.re)

06 92 54 54 98

[secretariat@pssi-formations.re](mailto:secretariat@pssi-formations.re)